

api

**INFORMATIONS
REGIONALES**

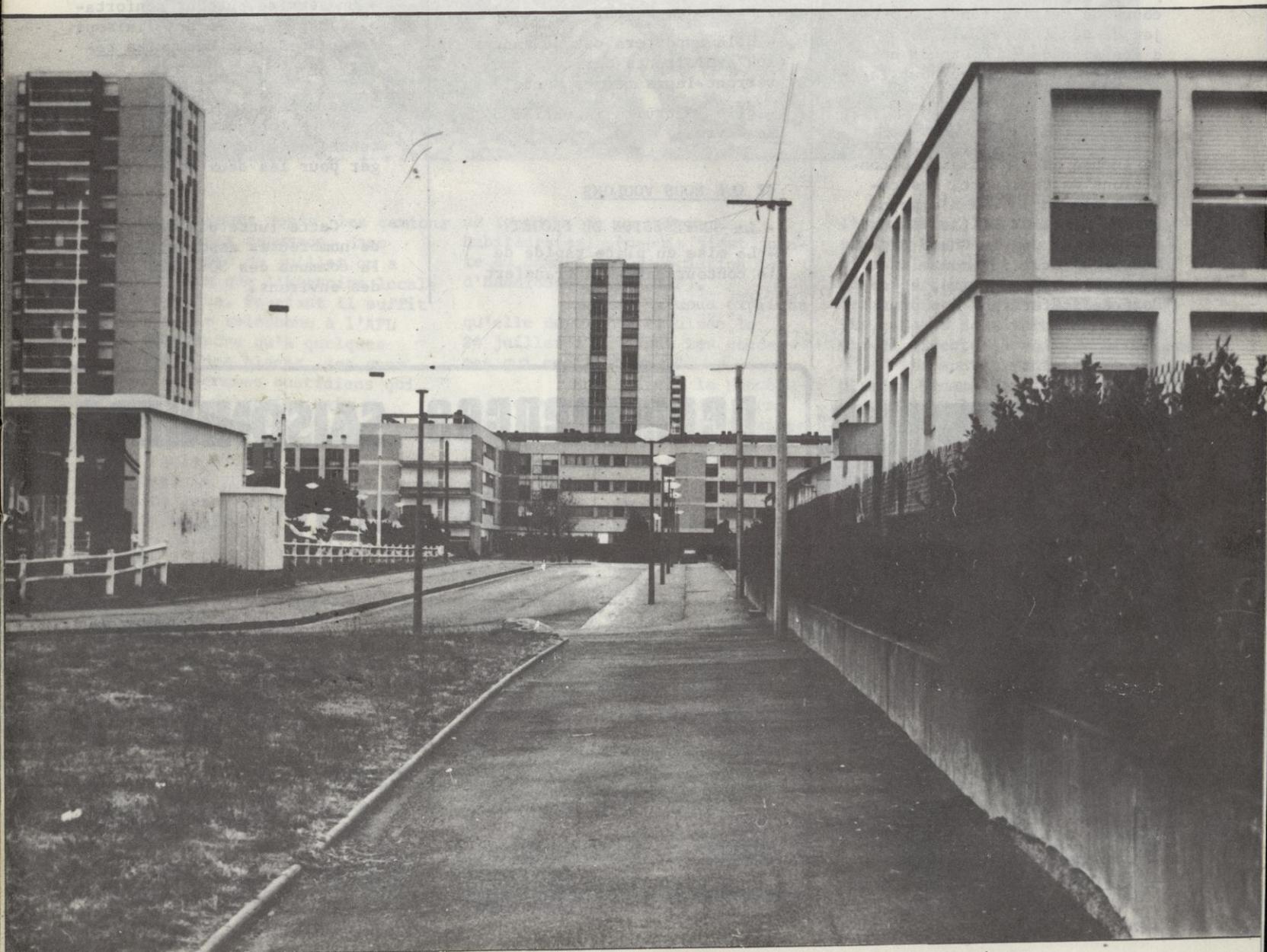
HEBDO

n40/25 juillet-5 sept

dir. B.Lambert

2F 50

H.L.M.: ON EXPULSE



B.11

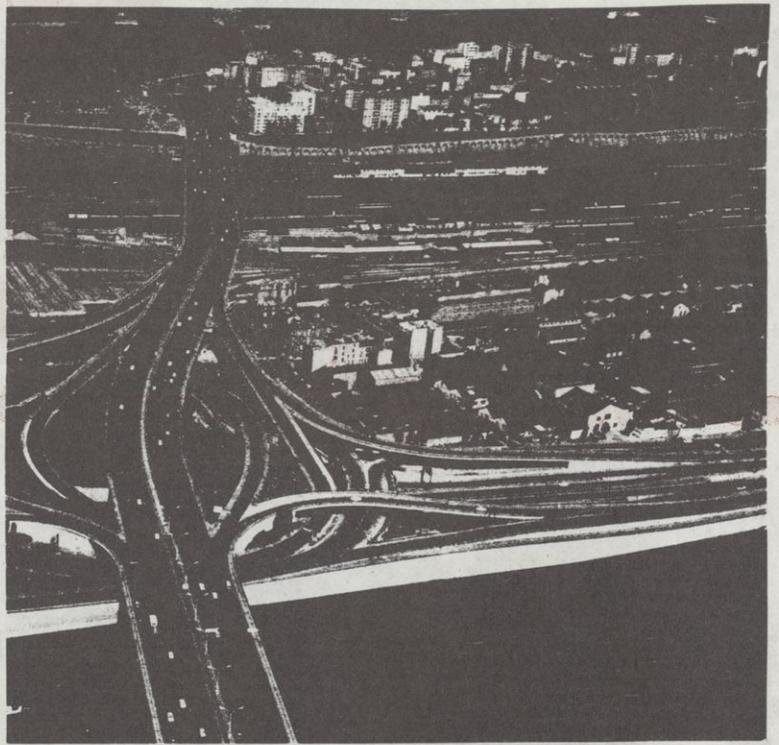
COULEE ?

LE PROJET :

La pénétrante B.11 est le nom donné à la voirie qui devait à l'origine du projet, traverser NANTES du Nord au Sud. Son tracé était le fruit de la logique de l'époque, laquelle logique voulait que des axes NORD-Sud, et EST-OUEST traversent la ville de part en part.

Aujourd'hui, un projet de contournante a été mis sur pied, la partie Nord étant en cours de réalisation : le projet de pénétrante B.11 Nord a été abandonné. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour la partie Sud de cette pénétrante B.11 ?

En fait, la B.11 n'apportera aucune amélioration des conditions de transport. Les camions allant au MIN n'emprunteront pas la B.11 (le MIN ne se trouvant pas au Champ de Mars). L'accès aux zones industrielles de Cheviré, et de Rezé ne se fera pas non plus par la B.11 !



Le projet de B.11 :

- apportera des nuisances aux riverains (elle doit passer à moins d'un km du clocher en pleine zone urbaine). Elle longera la zone résidentielle sur plus de 3 kms.
- Elle apportera des nuisances aux exploitants agricoles qui verront leurs fermes morcelées.
- Elle détruira la vallée de la Sèvre.

CE QUE NOUS VOULONS

- La SUPPRESSION DU PROJET
- La mise en place rapide de la contournante. Un transfert

s'effectuera alors vers la contournante, l'accessibilité au centre de NANTES ne se faisant que pour les véhicules y ayant à faire.

- un service autobus confortable, rapide, avec des liaisons fréquentes, sur des voies réservées.

- des pistes cyclables à aménager le long des voies existantes afin de réduire le danger pour les deux roues.

Cette lutte est menée par de nombreuses associations de la commune des SORINIERES et des environs.



L'ENVIRONNEMENT

La voirie existante morcelée actuellement la commune des SORINIERES en 3 parties. La B.11 coupera la commune en 2 morceaux infranchissables (avec la voirie existante, la commune se trouvera morcelée en 7 parcelles).

permanences SAISONNIERS juillet aout

Le MRJC de Loire Atlantique et de Vendée organise des permanences afin de renseigner les travailleurs saisonniers sur leurs droits. Nous communiquons les adresses où vous pourrez les joindre:

PORNIC	11 Boulevard de l'Océan. Ste Marie sur Mer 44210 PORNIC
GUERANDE	Ecole Ste Marie Rue de la Prévôté 44350 GUERANDE

NOIRMOUTIER 1 rue du Cheminet
85330 NOIRMOUTIER

ST JEAN DE MONTS
81 Avenue de la mer
85160 ST JEAN DE MONTS

ST GILLES 90 Avenue de la pelle à porteau
85270 ST HILAIRE DE RIEZ

LA TRANCHE Ancienne école
85000 LE BERNARD

SUR LE PAVÉ ?



Les coureurs dopés, les camions fous, le temps maussade, dans Nantes déserté de juillet on a l'impression que l'histoire locale est suspendue. Pourtant il suffit d'un coup de téléphone à l'APL pour comprendre qu'à quelques kilomètres des plages, des gens vivent des drames quotidiens qui ne font pas de bruit, mais ne sont pas insignifiants. Le coup de téléphone: " on voudrait que l'APL parle d'une affaire d'expulsion dans la ZUP de Bellevue. Venez ce soir, le Comité de Soutien se réunit."

La ZUP de Bellevue est une banlieue peut-être un peu plus grise, un peu plus triste que les autres quartiers récents de la périphérie, un quartier où les gens sont entassés, où les immeubles neufs ont l'air délabré. La famille C. habite dans un petit collectif en forme de U de quatre étages, un T 5 que loue la Société centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts et Consignations (la S.C.I.C.).

Ce soir là, dans la salle de séjour de l'appartement, sont réunis Madame C., ses huit enfants dont un handicapé, des voisines, des représentants (es)

de la CSCV, de la CSF et des habitants(es). (depuis s'est jointe au comité une association d'handicapés, la FNMIP).

Madame C. nous explique qu'elle doit être expulsée le 24 juillet: " ce sont les gendarmes qui me l'ont dit."

En réalité, la procédure d'expulsion atteint son terme après un an de recours judiciaires. Sous la pression des voisins, la SCIC assigne la famille C. devant le tribunal, le 19 juillet 1977 pour obtenir l'expulsion. Le motif invoqué? Des troubles de voisinage graves rendant intolérable leur présence aux autres occupants. Le tribunal rend son jugement le 8 août 1977 et c'est la décision d'expulsion mais en raison des circonstances un délai de deux mois est accordé pour que Madame C., séparée de son mari depuis deux ans retrouve un appartement équivalent. Madame C. réussit à obtenir un sursis jusqu'à la période d'hivers où les expulsions sont impossibles. Un nouveau renvoi est obtenu jusqu'au 10 juillet, puis Madame C. étant souffrante, jusqu'au 24 juillet.

Revenons aux motifs de l'expulsion: les troubles de voisinage. Madame C. le reconnaît bien volontiers, elle a toujours eu des frictions avec ses voisins, avant même d'habiter Bellevue. Ses enfants sont turbulents, mal élevés disent les voisins grincheux

, " ils sont vivants " dit simplement Madame C. Circonstance aggravante, la famille C. a le tort de bien aimer les animaux, ce qui ajoute à l'animation. A y regarder de plus près, ce ne sont pas tous les voisins qui se plaignent de la famille. Certaines voisines qui ont aussi des enfants jeunes, sont solidaires de Madame C. Et puis l'opposition des autres n'a pas tardé à prendre un tout autre visage, d'abord simplement ridicule puis parfois tragique.

La Société Protectrice des Animaux est alertée deux fois: " Les animaux sont maltraités " affirme-t-on. Sur place les enquêteurs constatent que chiens et chats gambadent en liberté, qu'ils sont plutôt à la fête. La SPA aurait porté plainte contre les dénonciateurs depuis. Cette délation d'abord inoffensive devient systématique: les flics n'arrêtent pas de défiler, les enfants sont souvent soupçonnés de vols, les altercations opposent Madame C. à quelques unes de ses voisines.

La tension monte et vire à la haine. Une nuit, une cigarette met le feu à la literie. Madame C., dans la fumée, sort un à un ses enfants. Les voisins, aux fenêtres n'interviennent pas et plusieurs semaines après, Madame C. entend cette réflexion: "vous auriez bien du tous crâmer".

Des pétitions circulent exigeant le départ de la famille C. en bref, la situation devient intolérable. Les enfants ne peuvent plus faire un geste sans qu'on les accuse du pire, Madame C. ne supporte plus la situation, elle veut s'en aller.

Mais les dénonciations ont fait leur effet, la famille C. a désormais une sorte de casier judiciaire. Ainsi le Home Atlantique, qui gère les HLM, refuse de lui accorder un autre appartement. Madame C. essaie de trouver un appartement dans le secteur privé

mais les agences, dès qu'elles se renseignent auprès de la SCIC, refusent de louer, d'abord parce que la famille a mauvaise réputation et puis parce que Madame C., depuis qu'elle a appris son expulsion sans relogement, refuse de payer son loyer.

Au comité de soutien, tout le monde est d'accord: il faut retarder l'expulsion tant qu'un nouveau logement convenable n'aura pas été attribué à Madame C. Cette semaine aura vu se mettre en route la résistance à la logique implacable qui conduit la famille à la rue et à la séparation entre la mère et ses enfants qu'on risque de lui retirer. Plusieurs actions ont été entreprises: des lettres ont été envoyées au sous préfet, à l'huissier, aux maires de Nantes et de St Herblain. Une entrevue avec les responsables de la SCIC et diverses interventions à l'office départemental d'HLM notamment de conseillers municipaux

de St Herblain, n'ont rien donné. Chacun se renvoie la balle: de la SCIC au sous préfet, du sous-préfet aux HLM, des HLM à la mairie. Alors pour gagner du temps le comité a demandé à un avocat d'engager une procédure en référé. D'ailleurs, aux dernières nouvelles, le tribunal doit statuer lundi 24, dans la matinée. Il est donc improbable que l'expulsion ait lieu ce jour là. Il faudra attendre la décision judiciaire. Mais si une nouvelle menace d'expulsion se présentait, le comité de soutien serait prêt à s'y opposer.

Dans l'immédiat, il faut certes obtenir que la famille C. reste dans les lieux tant qu'un autre logement ne lui sera pas proposé. Mais cette affaire met en lumière plusieurs logiques. La logique de délation, de dénonciation des autres habitants: dès que quelqu'un s'écarte du comportement normal, un mécanisme de rejet se



met en route. Mais il est pourtant évident que tous les locataires sont victimes dans cette affaire, victimes d'un urbanisme bon marché, avec des appartements trop petits et bruyants, victimes d'une politique d'entassement, sans équipements collectifs. Et puis il y a la logique de la SCIC, qui en propriétaire, sûre "de son bon droit à disposer de son bien de la manière la plus absolue", met un locataire à la rue sans s'inquiéter de son relogement. Ceux qui exigent le relogement sont les mêmes qui refusent au patron le droit de licencier sans reclassement à un autre poste. Enfin, il y a la logique de l'office d'HLM qui se comporte comme un agent immobilier privé. Déjà, cet hiver les locataires avaient refusé les augmentations de charges locatives réclamées par le Home Atlantique; ici l'office abandonnant ses objectifs "sociaux", refuse de tenir compte de la réalité d'une famille nombreuse et se retranche derrière le bail qui impose de se comporter en "bon père de famille..."

Est-ce que les mairies de Nantes et de St Herblain ont les moyens ou la volonté d'imposer aux offices d'HLM de respecter leurs objectifs? Qui a réellement le pouvoir?

Autant de questions que pose cette affaire et que l'on aura le temps d'examiner plus tard. Aujourd'hui il faut simplement s'opposer à l'expulsion et trouver un logement.

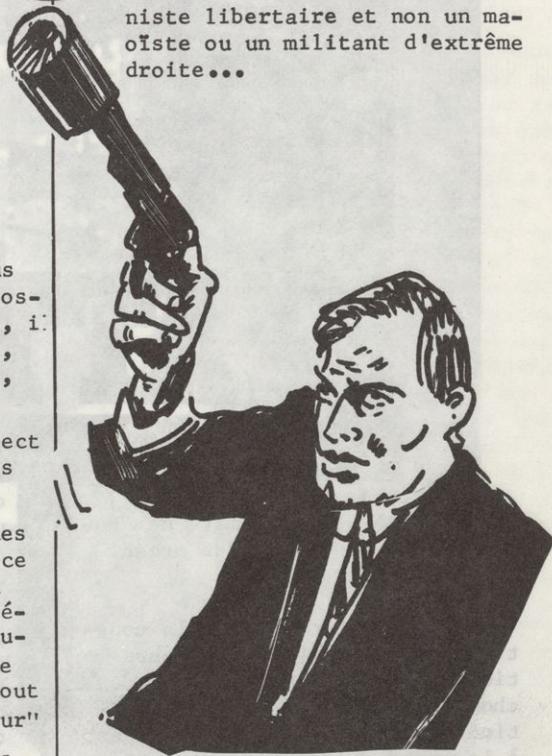
Enquête APL.

nantes ville propre

COMMUNIQUE:

Jean Louis LIN, militant de POBLE D'OC, et du CAPL, a selon toute vraisemblance, été assassiné à la fin de la semaine passée à PARIS...

Il faut signaler que Jean Louis LIN était un révolutionnaire occitan d'orientation communiste libertaire et non un maoïste ou un militant d'extrême droite...



Il avait pleinement participé à l'évolution révolutionnaire de POBLE D'OC (né sur des bases confuses) et était lié à d'autres révolutionnaires notamment au palestinien Mahmoud SALEH assassiné il y a un an et demi.

Il avait participé à la DENONCIATION des Barbouzes infiltrés dans les minorités nationales LE CALVEZ et LIEGEARD (ce dernier identifié par JL LIN à la gare de Montpellier en avril dernier l'avait menacé).

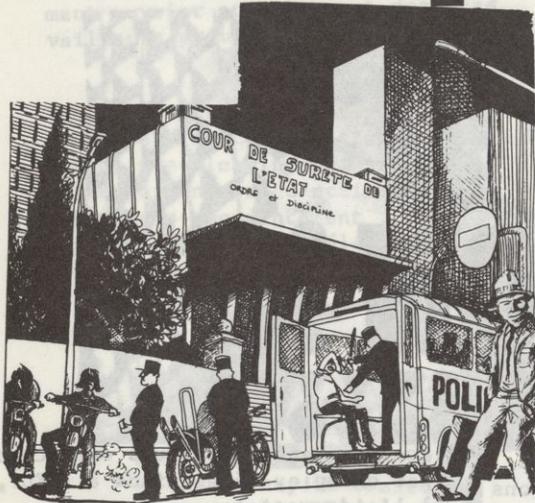
Par ailleurs, Ph. BERNERT, barbouze sioniste notoire, avait orchestré dans V.S.D. une campagne de presse entre autres contre POBLE D'OC et CURIEL assassiné depuis...

La France ne doit pas devenir l'ARGENTINE et les assassins de J.L. LIN doivent être arrêtés...

Pour les trouver la police d'Etat n'a pas loin à chercher LE CALVEZ, LIEGEARD, BERNERT..

Si elle s'y refuse, nous devons la contraindre à le faire.

POBLE D'OC et le COLLECTIF ANTI - REPRESSION PEUPLES EN LUTTES



NANTES, mardi 18 juillet 1978, 23 H 40 place Viarme, j'attends l'autobus qui me ramène en banlieue. Je sors de chez des amis, il fait bon, une petite brise, le bourdonnement des lampadaires ; je chantonne.

Je les vois venir de loin, une voiture noire à la lenteur un peu inquiétante, roulant très près du trottoir. 20 mètres, 10 mètres, c'est une voiture de flics, ils sont deux devant. Sans doute une patrouille en maraude, prête à alpaguer d'obscur cyclistes, des comptoteurs ou des pervers qui rôdent.... Comble d'honneur, ils s'arrêtent à ma hauteur.

LUI (des lunettes, la quarantaine un peu grise mais affable) : "Qu'est-ce que vous faites là ?"

MOI (pris de court) : "j'attends mon bus".

LUI : "Où est-ce que vous allez ?"

MOI : "Je rentre chez moi"

LUI : "Où est-ce que vous habitez ?"

MOI : "En banlieue, vers ORVAULT".

LUI : "Vous avez un travail ?"

MOI : "Conducteur Offset"

LUI : "Conducteur comment ?"

MOI : "O-F-F-S-E-T, un mot anglais, c'est un boulot d'imprimerie."

LUI (semble satisfait) "Vous savez, on a des collègues postés tout autour de la place, ils contrôlent les voitures, les deux roues, les piétons, tous les gens suspects".

MOI : "Parce que c'est suspect de se promener à onze heures du soir ?"

LUI (très relations publiques avec l'administré) : "Non, ce n'est pas ce que j'ai voulu dire. C'est une opération sécurité-vacances. Il y a beaucoup de cambriolages à cette époque, alors on contrôle tout le monde, secteur par secteur"

L'AUTRE (le conducteur, plus jeune, décidé, soudain agressif) : "Vous avez une pièce d'identité ?"

MOI : "Légalement vous ne pouvez exiger une pièce d'identité qu'au cours d'une enquête judiciaire ou pour flagrant délit."

L'AUTRE (menaçant) "Non, non c'est légal. On peut vous contrôler à tout moment. Alors ?"

Alors c'est le moment où vous savez que si vous faites des manières, c'est une nuit au poste, à se faire emmerder pour un bout de papier qui certifie que vous existez, que vous mesurez un mètre soixante quinze, signes particuliers : néant.

Alors je tends ma carte...

L'AUTRE note avec application sur une petite fiche.

MOI : "Pourquoi vous notez tout ça ?"

L'AUTRE : "Pour localiser les gens. Comme ça, quand il y a une infraction, on peut savoir où étaient les suspects qu'on a contrôlés.

C'est tout.

une carrière
rapide

CHOMEURS

D'ANGERS

ATTENTION!

Depuis le 9 décembre 77, existe à ANGERS un Comité de Chômeurs créé en dehors des organisations syndicales.

"La raison principale de la constitution du Comité de Chômeurs tient à certaines déceptions des chômeurs vis à vis des organisations syndicales. En effet, c'est à la suite du refus des organisations GGT, CFDT de réaliser un comité unitaire tel que leur avait demandé un groupe de chômeurs dans une lettre ouverte, qu'il s'est créé .

Des chômeurs GGT, CFDT et non syndiqués ont compris la nécessité de se regrouper dans un comité unique, ouvert à tous les chômeurs sans considération d'étiquette politique, syndicale ou religieuse, pour défendre leurs intérêts immédiats collectivement.

Les chômeurs sont assez isolés comme ça, allaient-ils continuer à se battre chacun derrière une étiquette différente, chacun dans leur coin en se faisant concurrence pour des besoins identiques ou s'unir ensemble, en étant ainsi plus fort et en ayant ainsi plus de chance d'obtenir la satisfaction de leurs revendications ?

Les organisations syndicales GGT, CFDT n'ont pas vu d'un bon oeil la création de ce comité.

Dans OUEST FRANCE du 23 janvier 78 elles déclaraient lors d'une conférence de presse :
"... ces dernières semaines, la presse s'est faite l'écho des démarches d'un certain "comité de

chômeurs" qui dit s'être mis en place en dehors des organisations syndicales (...). Il faut savoir que ce comité est composé par partie de militants d'extrême-gauche qui expriment continuellement leur rejet des organisations syndicales. Il faut savoir aussi qu'à leur demande nous avons reçu dans chacune de nos organisations une délégation de ces chômeurs. Cette réunion a eu pour particularité que ces militants sont venus pour insulter les organisations syndicales plutôt que pour faire des propositions constructives pour défendre les chômeurs. Pour toutes ces raisons, il ne saurait être question pour nous de reconnaître ce soi-disant comité de chômeurs (...)"

Suite à cet article, le Comité de Chômeurs d'ANGERS précisait sa position :
"... Notre action vise à confronter les possibilités de lutte de tous les chômeurs sans considération d'étiquette politique ou syndicale. Nous comprenons d'autant moins les attaques des unions locales que les "comités de chômeurs" (?) des organisations syndicales n'ont jusqu'ici qu'une existence nominative et concurrente. Suivant les prises de position des organisations syndicales vis à vis des chômeurs organisés, chacun verra l'intérêt que ces organisations portent aux chômeurs en général..." (OF le 26/01/78)

LES BUTS DU COMITE

Tout d'abord, lutter contre l'isolement dans lequel se trouve le chômeur. Ensuite, la défense immédiate des chômeurs en les

accompagnant dans leurs démarches par exemple, délégations à l'EDF, à l'aide sociale...

Une plate-forme de revendications a été élaborée et présentée à la Mairie lors d'une délégation.

Les chômeurs réclament :

- le SMIC minimum pour tous les chômeurs,
- un local,
- suppression totale des impôts locaux et sur le revenu pour tous les chômeurs,
- gratuité totale de la cantine scolaire pour tous les enfants de chômeurs,
- bus gratuits pour les chômeurs et leur famille,
- non à toute expulsion et à toute coupure de gaz-électricité,
- non à toute expulsion de travailleurs immigrés et liberté pour eux de s'inscrire dans l'ANPE de leur choix (liberté de circulation) et possibilité de changer de travail et de branche sans problème,
- droit de refuser sans limitation les offres d'emploi sans perdre ses droits aux allocations.
- mêmes droits pour les travailleurs en chômage (intérimaires, auxiliaires, saisonniers, apprentis, handicapés, etc....),
- non à toute radiation quelqu'en soit le motif.

Le comité angevin n'a pas limité son action à la défense des chômeurs, il s'est également attaché à développer la solidarité nécessaire entre travailleurs actifs et chômeurs. Il s'est rendu dans plusieurs entreprises en grève (à ACOMA, à SICOVA-LOTTIN, KELLER) pour proposer son soutien

A KELLER, le comité est venu pour offrir son aide pour les collectes et la diffusion des tracts et s'est entretenu avec des grévistes qui leur ont expliqué leur mouvement.

Il a appelé les chômeurs à ne pas répondre aux demandes d'embauche formulées par des patrons dont les entreprises sont en grève.

"Les chômeurs ne sont pas des briseurs de grèves, mais des travailleurs comme les autres, toute grève victorieuse est une victoire de l'ensemble du mouvement ouvrier et notamment des travailleurs privés d'emploi.

Les chômeurs ont pris contact avec les comités stagiaires BARRE, avec les intérimaires et un certain nombre d'actions ont été menées conjointement : distribution de tract, délégation à l'ASSEDIC...

les flics à l'a.n.p.e

Dernièrement, le comité est intervenu à l'ANPE d'Angers. Le 18 juin, des affiches ont été posées dans le hall des nouveaux locaux de l'ANPE. Ce n'était pas du gout de la direction. Elle proposait que le comité lui donne le contenu des affiches pour renseigner les chômeurs mais sans pour cela les aider dans leurs démarches.

Comme les chômeurs étaient décidés à rester sur place, la direction a appelé à son secours les flics du commissariat central qui sont venus en force mercredi 21 juin ; ils ont décollé les affiches et menacé d'embarquer tout le monde au poste.

Le comité est resté aux portes de l'ANPE toute la journée du mercredi et la matinée du jeudi pour discuter avec les chômeurs, stupéfaits devant l'occupation par les forces de l'ordre postées à toutes les entrées.

Les employés syndiqués CGT CFDT de l'ANPE ont manifesté violemment contre l'intrusion des flics sur leur lieu de travail et ont demandé que le comité qui ne les gênait en rien revienne dans les locaux.

Trois camarades chômeurs ont été convoqués au commissariat. On les a prévenus que le Directeur départemental Monsieur DINCQ avait porté plainte contre X pour affichage illégal, trouble dans la bonne marche d'une entreprise publique, occupation illégale de locaux, etc... On ignore la suite que prendra cette affaire.



BILAN

Le comité a tiré le bilan de son activité.

A part à l'EDF GDF où le comité a obtenu des délais de paiement systématique et l'arrêt des coupures, les nombreuses délégations effectuées par le comité n'ont rien donné de concret mais elles ont permis au Comité de se renforcer et d'aller de l'avant.

Ce bilan est bénéfique à plus d'un titre. Il a permis de constater que le rapport de forces, seul, était important dans ce type d'action. Il a renforcé le moral des chômeurs. Il a montré la nécessité vitale du soutien des travailleurs actifs.

L'actions du Comité s'est développé suivant deux axes principaux :

- aider les chômeurs à se défendre contre toutes les attaques et les humiliations qu'ils subissent pour leur montrer que plus on est nombreux et mieux organisés, plus on est forts.

- Tenir des permanences régulières toute les semaines de pointage à l'ANPE avec des affiches expliquant aux chômeurs leurs droits.

Cela n'a pas empêché le comité de continuer à lancer des actions ponctuelles comme par exemple celle d'aller à la mairie manifester pour obtenir la gratuité de la cantine pour les enfants de chômeurs

Pendant les mois de juillet et Aout le comité tient ses réunions tous les mardi de 17 H à 19 H au centre social Montplaisir à Angers. Il publie un bulletin en vente à la Librairie 71 et à la Librairie EUZEN.

Pour tous contacts, joindre la Librairie "LA TETE EN BAS" rue des Poëliers - 49000 ANGERS

**PAS
D'EMBAUCHE**

ZONE VERTE LE PELLERIN CHEIX

POUR que ca marche...

C'est commencé. Un cahier à la Rotonde, recense les arrivants: une centaine de personnes, dont les quarantes enfants du centre aéré de Vertou, qui campe dans un champ, sont venu là jusqu'à présent.

Enfants pédalant joyeusement sur les pointillés rouges, peints sur la route, qui délimitent le site nucléaire, une famille nombreuse (10 personnes, et qui, sans la zone verte, ne partaient pas en vacances...)

Un ouvrier de La Chapelle, venu pour voir, un soir, et revenu le lendemain avec un filet de pêche qui, découpé, fait un filet de volley-ball, et un but pour le foot...

Les canoé kayak prêtés par le club de St Pazanne dérivent dans le vent, au canal de la Martinière

Ce n'est pas la grande foule, c'est détendu, et ça fonctionne.

Certains ont fait la fine bouche sur la zone verte. Ils pensent que les gens du Pellerin organisent mal leur lutte. Comme ceux qui disaient, avant les événements de l'été dernier, qu'il ne se passerait rien au Pellerin sur le terrain, le comité était trop mou...

Maintenant, il n'est pas mou d'accord, mais "c'est pas politique" Il faudrait encore, et toujours, refaire les grands rassemblements des convaincus, avec forums débats et grandes marches, LES MEMES PARLENT AUX MEMES, pour vérifier qu'entre eux, ils sont d'accord.

Il y a ceux, enfin, qui viennent faire un tour, disent que c'est mal organisé, et repartent au lieu d'aider.

C'est que justement le sens du projet n'est pas ce que regretten les absents.

Il s'agissait, ici, avant toute chose, de préserver, et de renforcer l'unité des populations locales, opposées à la centrale, et qui l'ont bien montré, en payant de leur personne ou même de leurs tracteurs.

Puis d'élargir le soutien:

Nantes 400 000 habitants, n'a que très peu bougé, jusqu'ici pour le Pellerin, même si dans leur grande majorité les nantais sont contre le projet NUCLEAIRE.

L'idée est donc pour créer un mouvement d'aller chercher les gens de Nantes là où ils en sont:

pas en leur prêchant encore et encore, l'évangile anti-nucléaire, mais en partant de leur besoin et de leur possibilité: chercher les gens qui souhaitent une zone verte décontractée, pas loin de la grande ville, avec un minimum d'organisation--le nécessaire, eau, w.c., terrains--et en comptant, après, sur leur initiative pour animer.

Alors: Echec? Succès?

Tout n'est pas joué. C'est entre maintenant, et le 15 Aout, fin de la Zone verte, pour cette année, qu'on va le voir.

Peut-être qu'on s'y est pris, ici, un peu trop tard, peut-être qu'on a pas suffisamment informé ou convaincu, les gens, du sens de cette action, qui est très simple.

Les propositions constructives sont toujours les bienvenues. Il semble que de toute façon, il n'y aura pas un grand succès de masse: On doit espérer comme objectif, que la zone verte Le Pellerin Cheix 78 montre que c'est possible que c'est une bonne idée, et que ce qui aura marché une première fois à petite échelle, se refasse, par la suite, en plus grand:

Mais dans le même esprit.

Les gens de Cheix et du Pellerin ont préte de nombreuses parcelles, creusé pour les W C, pour l'eau, beaucoup couru à droite à gauche. Il y a eu peu d'aide extérieure

Seuls les mairies de Cheix, Le Pellerin, et St Jean de Boiseau ont répondu favorablement à la demande de subventions, pourtant modique.

St Nazaire, Rezè, ont refusé. Nantes, Bouguenais, Coueron..... sont restées muettes jusqu'ici.

Il est encore temps de voir ce que chacun peut faire pour la zone verte.

des sympathisants.

COUCOU

Bonjour au flic Bastat, qui s'était infiltré dans une manifestation en juin dernier, avait été reconnu, monté sur une charette, photographié et expulsé. Plusieurs personnes l'ont vu roder près des fermes, ces derniers jours...Basta!

▼
▼
▼

PROGRAMME

- * Vendredi 28 juillet 21h
* FEST NOZ. PAUL NELLEY
- * Samedi 29 juillet
* CIRCUIT EN VELO. G.R.3
* le long de la Martinière.
- * 21h DEBAT SUR LE NUCLEAIRE
* avec des militants de FI
* Flamenville.
* Cheix en Retz.
- * Dimanche 30 juillet
* PROMENADE ORNITHOLOGIQUE
* Pique-nique
- * Dimanche 6 aout
* PROMENADE EN BARQUES SUR
* L'ACHENEAU.
- * Vendredi 11 aout
* MONTAGE ENERGIE SOLAIRE
- * Samedi 12 aout
* GERARD FERCHAUD (chanteur)
- * 21h DEBAT SUR LE NUCLEAIRE
* avec la participation de
* militants du PAYS BASQUE
* (sud) sur la centrale de
* LEMONITZ.
- * Dimanche 13 aout
* 17h LE CLOWN ATOMIQUE
* 21h GILLES SERVAT
- * Mardi 15 aout
* COURSE CYCLISTE à CHEIX
- * CANOE CAYAC. tous les jours de la
* semaine. Avec moniteur
- * CYCLISME. Circuit proposé
* Promenade organisée
- * VOLLEY BALL Tous les jours
- * A LA DEMANDE: Film vidéo sur les
* 6 semaines d'enquête
* d'utilité publique
* au Pellerin.
- * Montage diapos sur
* les marais salants
* de Guérande.
- * Garderies d'enfants.

CHATEAU DU DIABLE - LANESTER

fête écolo

56

AVEC LA PARTICIPATION DE :
 la S.E.P.N.B., Les Amis de la
 Terre, C.R.I.S.L.A., C.O.B.A.,
 C.R.I.N., APPSB, C.L.O., Grou-
 pes Femmes de toute la Bretagne
 Amnesty International.

- Le mercredi 26 juillet à 21H
 Docteur Folamour de Stanley
 Kubrick (MML)

- le Vendredi 20 juillet, 21 H
 L'An OI de Gebe (MML)

- le dimanche 30 Juillet, 10 H
 La Bombe de Peter Watkins
 (MJC)
 le film "La Bombe" sera sui-
 vi d'un débat sur le nuclé-
 aire.

SAMEDI :

- Godzillia (pop)
- Kerguiduff (chanson engagée)
- Jean Kergrist (le clown ato-
mique)
- Margifolk (folk irlandais)
- Alain MEILLAND (chanson en-
gagée)
- ORCHIDEE (pop + théâtre, 4
femmes)
- MADRIGAL (médiu rock)

DIMANCHE :

- DE 10 H à 14 H, scène libre
- Alain MOIZAN (free-jazz)
- UBIK (jazz-rock)
- COLLECTIF TOUT VA BIEN
(théâtre sur l'armée)
- LENA LESCA (chants sur la
lutte des femmes)
- FONT ET VAL (désopilant)
- Philippe MOUZAN (cabaret)
- Catherine et Patrick SIRHU-
GUES
- Jean KERGRIST
- SOURDELIN (Folk français)

FEST NOZ :

- AR VRAN
- KERNOG
- MARGIFOLK

L'après-midi, débat sur l'éco-
 logie avec la SEPNB (M. DEME-
 ZET) et M. LE GAL du centre
 océanologique de Concarneau.
 DEBAT + FILM sur la lutte des
 femmes.

FEST NOZ

L'après-midi, débat sur
 l'Armée.

A TOUS LES CRIN DE NANTES

PROCHAINE COORDINATION :

12 AOUT - 14 H 30

MAIRIE DU PELLERIN

silence on coule

Nous soumettons à votre
 approbation la lettre péti-
 tion ci-jointe. Celle-ci re-
 prend la lettre ouverte en-
 voyée au préfet du Finistère
 par les CLIN de Landerneau,
 Ploumoguier, Brest, par la SEPNB
 par l'APPSB, la CSCV, l'UD-CSF
 l'UCNF (UFC), le Comité Anti-
 marée Noire de Brest, le GRANV
 Il nous semble que c'est un
 droit parmi les moins contes-
 tables pour la population que
 d'être avertie des mesures
 qui seront prises en cas de
 catastrophes nucléaires, à
 l'heure où divers sites sont
 retenus pour la construction de
 centrales, où le tribunal de
 Caen vient de suspendre les
 travaux de Flamanville pour
 études insuffisantes sur le
 littoral.

Nous espérons que vous
 serez sensible à nos préoccu-
 pations et nous vous invitons
 à signer cette lettre, à nous
 la renvoyer le plus tôt possi-
 ble et à la faire signer le
 plus largement possible.

CLAN de RENNES

La catastrophe que constitue l'échouage de l'AMOCO
 CADIZ a mis en évidence l'inexistence sinon la nocivité du
 plan POLMAR, et de nombreuses questions se posent à tous en
 ce qui concerne le plan ORSEC-RAD, qui serait déclenché en
 cas d'accident nucléaire.

La possibilité d'une telle catastrophe existe dès
 maintenant dans nos régions de par l'existence :

- de la centrale électronucléaire de Brennilis,
- de la base sous-marine nucléaire de l' Ile Longue,
- du centre de retraitement des déchets radio-actifs de la
HAGUE,
- d'autres causes telles que : échouage de navires chargés de
matières radio-actives, ou fonctionnant au moyen de l'éner-
gie nucléaire, chute d'avions ou de satellites, etc...

et sera aggravée par les projets de centrales de :
 PELLERIN, FLAMMANVILLE, PLOUMOGUER...

Nous pensons que les Bretons ont le droit de connai-
 tre dans le détail les plans prévus face à de telles catas-
 trophes.

Nous vous demandons de faire publier intégralement
 ces plans, faute de quoi les Bretons auront le sentiment de
 n'être pas mieux protégés contre un désastre nucléaire que
 la flore et la faune marines contre les hydrocarbures.

Rassembler les pétitions signées à CLAN MJC Centre
 Rue de la Paillette
 35000 RENNES





LE SEXE DES ANGES

1) DES SANCTIONS INACCEPTABLES

Depuis quelques années, plusieurs affaires concernant la sexualité des jeunes ont amené un groupe d'animateurs et de directeurs de C.V.L. à vouloir entamer un débat public sur ce problème, et à interpeller les oeuvres.

a) Affaire Dr CARPENTIER

(Comité d'Action pour libérer la sexualité Corbeil). Il distribue un tract en 1971 que la presse publie en 1973 : "Apprenons à faire l'amour". Sanction : un an de suspension.

b) Affaire du professeur MERCIER (Belfort 72/73). Elle lit le tract Carpentier dans la classe et reçoit un avertissement.

c) Affaire Saint Martin (Cantal 75). Des directeurs d'un centre de vacances sont suspendus provisoirement pour avoir permis la mixité dans une chambre d'enfants de 12 ans.

d) Affaire des Dervallières (Nantes 75 à 76). Un éducateur de prévention est condamné à 4 mois de prison avec sursis pour avoir donné des préservatifs à des adolescents.

e) Affaire Saint Nazaire (1977). Une équipe d'animateur de centre de vacances est renvoyée par l'organisateur parce qu'elle a permis, en accord avec les parents, à des jeunes de 15 ans de vivre en mixité totale.

f) Affaire Renault (février 78). Une directrice de centre aéré du Comité d'Entreprise RENAULT-FLINS a été sanctionnée (renvoi), pour avoir pris en compte la sexualité des enfants (Connaissance du corps).

Nous ne pouvons plus l'accepter, nous n'acceptons plus le fait que des animateurs et des éducateurs soient sanctionnés parce qu'ils refusent de réprimer la sexualité des jeunes.

2) LA REGLEMENTATION ACTUELLE DES CVL EST AMBIGUE DANS LES TEXTES ET REPRESSIVE DANS LES FAITS.

"L'organisation des locaux (chambres et sanitaires) doit

permettre une utilisation distincte pour garçons et filles de plus de 6 ans."

Article 15, arrêté du 25/02/77, réf. J.O. n° 74 du 29/03/77.

De plus en plus, les animateurs de CVL et particulièrement de camps d'adolescents, permettent aux jeunes de choisir de vivre en mixité, y compris dans les chambres.

C'est une pratique qui se développe, mais le plus souvent dans la clandestinité, étant donné les risques de répression que subissent ceux qui transgressent la loi.

En tout état de cause, aucun éducateur ne peut être satisfait par cette législation hypocrite.

3) LES ORGANISMES DE FORMATION ET LES ASSOCIATIONS ORGANISATRICES DE CVL ACCEPTENT CETTE SITUATION.

Que signifient les termes "autonomie, prise en charge, responsabilité, expression, autodétermination", qui figurent dans les objectifs des associations de formation et d'organisation de CVL, et qu'on entend si souvent ?

Il n'en n'est plus question quand on parle de sexualité. Leur pratique c'est trop souvent : le silence, la politique de l'autruche, les interdictions, la loi.

La sexualité n'est pas seulement un problème moral ou religieux, c'est surtout un problème politique.

Refuser aux jeunes de vivre leur sexualité, c'est les préparer à la soumission, anihiler en eux tout sens critique et tout pouvoir de contestation par rapport à l'ordre social établi.

La transgression des interdits sexuels est culpabilisante et

prépare les jeunes à ce que toute transgression de cet ordre soit mal vécue.

Les sociétés de type autoritaire basées sur l'ordre moral ne peuvent accepter la liberté dans le domaine sexuel, qui n'est pas dissociable des autres libertés.

Ce rôle qu'on veut nous faire jouer est contraire aux objectifs que nous poursuivons et que disent aussi poursuivre les associations avec lesquelles nous travaillons. Nous leur demandons d'être cohérents au niveau de la pratique par rapport à la sexualité.

Les soussignés se déclarent solidaires du présent texte et demandent aux associations organisatrices de CVL, ou assurant la formation des animateurs, de :

- soutenir les équipes d'animation qui sortent de la clandestinité.

- coordonner leur position pour faire pression sur le législateur.

- d'exiger l'abrogation de l'article 15 de l'arrêté du 25/02/77 et de toutes les lois utilisées de façon abusive dans le domaine de la sexualité (atteinte aux bonnes moeurs, outrage public à la pudeur, incitation de mineurs à la débaucherie).

Le collectif des 50 premiers signataires appartenant à l'UFCV, à la FAI, aux FFC, aux CEMEA et à Famille Rurale, ou travaillant en CVL appelle à signer massivement ce manifeste et rejoindre le collectif.

NOM PRENOM	FONCTION	ORGANISME

(à renvoyer à Hervé NORMAN, Ecole E. Renan Méan. 44600 ST NAZAIRE ou à Jean Paul Huard - La Félière - 44112 ST MARS DU DESERT ou à remettre à l'A.G. du Collectif le 26 septembre à 20 H 30 au siège de l'UFCV, 19, rue Arsène Leloup.

Un questionnaire ayant pour but de recenser les pratiques des équipes d'animation dans le domaine de la mixité - sexualité est à votre disposition. Le retirer à l'une des deux adresses ci-dessus.

Paris-Istamboul: le fascisme frappe

Le 19 juin dernier, un étudiant turc, ancien secrétaire général de l'Union des Etudiants de Turquie (U.E.T.F.) s'est fait agressé à Paris devant l'Ecole Internationale de Journalisme par un commando fasciste faisant partie du " Parti d'Action Nationaliste Turc".

Il n'a pas été le seul à être agressé: plusieurs étudiants turcs ont été blessés sans que jamais la police française n'intervienne contre les agresseurs!

Cependant, le Consulat turc, de complicité avec le commando fasciste, avertit la police française qui arrêta le 23 juin sur les mêmes lieux l'étudiant turc victime de l'agression.

La 24 juin a eu lieu un procès rapide et arbitraire (sans avocat et sans interprète) à la suite duquel il fut condamné à un mois de prison pour avoir eu dans sa poche un anti-vol de vélo!

De plus, l'étudiant turc risque d'être extradé, c'est à dire qu'il risque d'être livré au régime fasciste de Turquie qui le condamnera à mort.

Mobilisons-nous et exigeons la liberté pour l'Etudiant Turc emprisonné à Paris!

NOMS SIGNATURE PROFESSION VILLE

Envoyer les signatures à l'adresse ci-dessous:
Maître Dreyfus 23 rue de Lamballe, 75 016 Paris

1'heure actuelle 2 autres étudiants turcs ont été arrêtés à Paris.

Depuis Mercredi 13 Juillet plusieurs étudiants turcs font la grève de la faim avec d'autres camarades de nationalités différentes.

A l'appel de l'A.E.T.F. une réunion a lieu à Nantes lundi 24 juillet avec l'ensemble des organisations démocratiques, afin de définir les modalités de préparation d'un meeting commun, dans les jours à venir.

Les camarades de l'A.E.T.F. demandent un large soutien.

-Envoyer vos lettres et un peu d'argent si vous le pouvez à
A.E.T.F. 6 place St Michel
Paris 5^{ème}



Les Paysans Travailleurs de Vendée tiennent un stand près de St Jean de Mont. Allez les voir! Vous pourrez discuter avec eux Ils vendent des produits agri cole locaux : vin, légume, fruit ...

Vous les trouverez au lieu dit "OROUET", entre St Jean de Mont et St Hilaire de Riez. Prendre la route à qui va vers la meret et 2Km après vous trouverez leur stand sur la gauche.

Une Fête Populaire aura lieu le samedi 29 juillet à partir de 20h. Vous pourrez danser boire et manger.



Dans la matinée du 1er juillet lors d'une convocation pour "complément d'information", Alan Coraud s'est vu passer les menottes au nom d'un "signalement d'insoumission", d'après le gendarme Gotroneau et sous l'entière responsabilité de la gendarmerie LA FAYETTE. Puis il fût transféré à Rennes où personne ne l'attendait d'ailleurs et où on le promena pendant deux heures de casernes en gendarmeries, de gendarmeries en casernes ; nous pouvons constater pour une fois l'esprit d'initiative et de zèle de la gendarmerie!!! Allons nous vers une décentralisation des pouvoirs ?

Alan risque 2 ans d'emprisonnement ferme parce qu'il refuse :

- de porter les armes et l'uniforme,
- de servir les intérêts d'un état impérialiste et néo-colonialiste (ex: Bretagne, Corse, Occitanie, Pays Basque, Afrique Noire...)
- de servir un état qui est le 3e marchand d'armes du monde derrière les USA et l'URSS et le 1er exportateur par habitant,
- de voir la Bretagne devenir un vaste terrain militaire (Ty-Vougeret, Coëtquidan,...)

Pour que sa lutte soit efficace, nous devons la populariser.

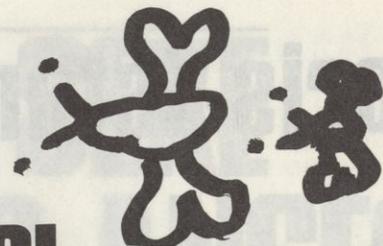
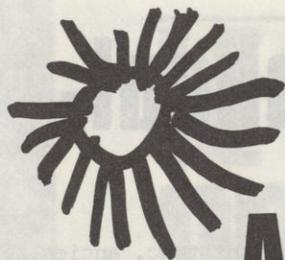
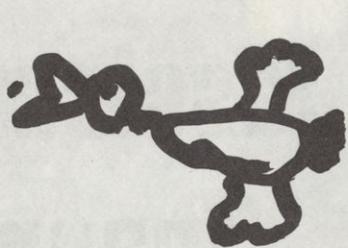
Pour tous contacts :

Comité de Soutien d'Alan CORAUD, WISLER Jean-Luc 28 r. Stéphenson 44300 NANTES

OU

Mouvement d'INSOUMISSION BRETONNE

PIOUS Ariel 2 Bd des Poilus 44000 NANTES



APL VACANCES 78

**PROCHAIN N° LE
5 SEPTEMBRE**

calendrier

ZONE VERTE DU PELLERIN:

2 28 Juillet au 15 Aout.
cf. programme p.

FETE ECOLO :

Mercredi 26 Juillet
Samedi 29
Dimanche 30.
cf. programme p.3

C.R.I.N de NANTES:

prochaine coordination
le 12 Aout 14h 30
Mairie du Pellerin.

COMITE DE CHOMEURS D'ANGERS

permanences en Juillet-Aout
tous les Mardi: 17h-19h
Centre social Montplaisir.
Angers.

A.P.L: prochain numéro
Le 5 SEPTEMBRE .

sommaire

QUARTIER

- * B.11 coulée ?p.2
- * Sur le pavép.3-4
- * Nantes ville proprep.5

- * Fête 2colop.9
- * Silence on coulep.9

ECOLE

- * Le sexe des anges.....p.10

OUVRIERS

- * Chomeurs d'Angers
attentionp.6-7

INTERNATIONAL

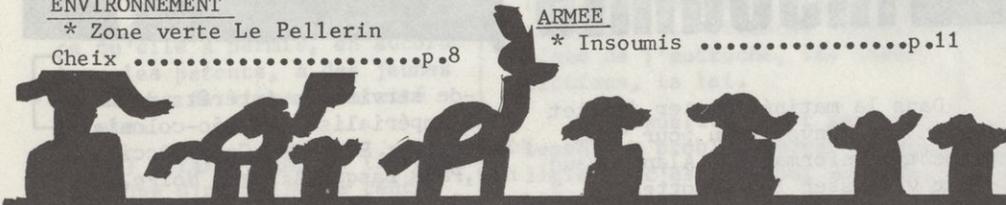
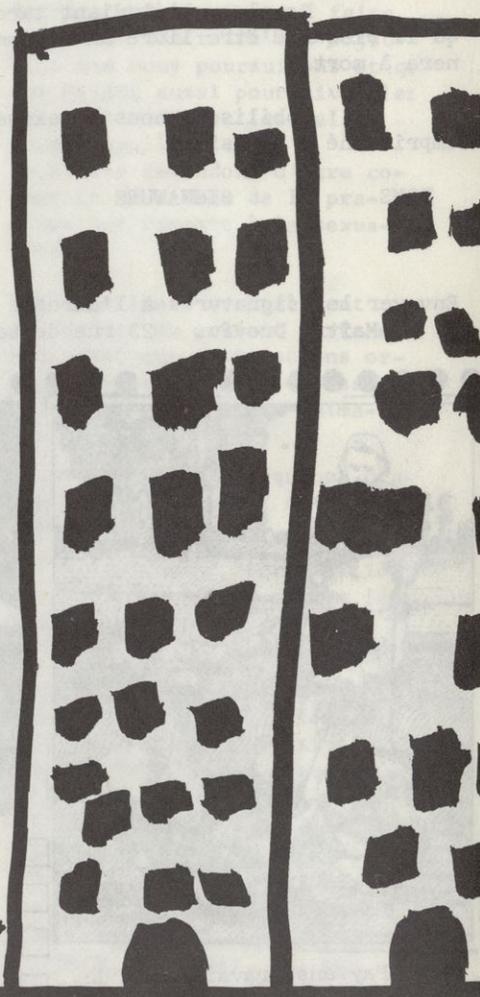
- * Paris Istanbul: le
fascisme frappep.11

ENVIRONNEMENT

- * Zone verte Le Pellerin
Cheixp.8

ARMEE

- * Insoumisp.11



ABONNEMENT

Un trimestre : 12 numéros : 25 F Soutien : 40 F
 Un semestre : 24 numéros : 50 F Soutien : 80 F
 Un an : 48 numéros : 100 F Soutien : 150 F

NOM : Prénom :
 Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest**
 et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits 8 numéros 10 frs

Réservé aux personnes à qui tu veux
 faire connaître le journal

APL

REUNION DE REDACTION

le vendredi: 21 h
 ouverte à tous.

PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h
 Telephone: 76 26 33